

Consignes de course et sécurité – Montagn'O Score 2024



Consignes générales :

La compétition est une course au score type « **rogaine** ». L'objectif est de visiter un maximum de postes de contrôle dans le temps imparti pour obtenir le score le plus élevé. La visite d'un poste est validée en poinçonnant électroniquement à l'aide d'un doigt électronique.

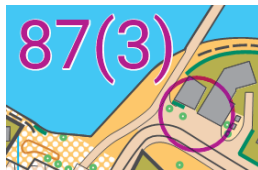
Chaque poste de contrôle :

- Est identifié par une balise orange et blanche
- Est équipé d'un boîtier de contrôle électronique
- A une valeur en points différente



La valeur de chaque poste est indiquée entre parenthèses à **côté du numéro de poste** et dans la **colonne H** de la grille des définitions des postes.

Dans l'exemple ci-dessous, le poste **87**, situé à l'angle extérieur ouest de la construction au sud-est rapportera **3 points** s'il est visité par les concurrents.



Montagn'O score 2024									
EXEMPLE					3 points				
▷			▲	✿					
87	↘	■				◀	3		

Le pointage de la balise arrivée et le passage à la GEC (Gestion Electronique de Course) sont obligatoires même en cas d'abandon.

Informations spécifiques pour les formats 2h et 3h :

- La carte **recto-verso A3** est commune aux deux durées :
 - Le recto principalement en forêt avec un zoom sur la partie retour en ville comprend 29 postes.
 - Le verso 100 % urbain et parcs avec un zoom surprise est prévu pour 45 min à 1h de course selon votre niveau et les forces qui vous resteront. Il comprend 26 postes.
- La **balise 100** (passage obligatoire de retour en ville) ne sera posée qu'après **45 min de course**.

Consignes de sécurité valables pour tous les formats :

Les concurrents sont libres du cheminement sur la carte en respectant impérativement les règles qui suivent sous peine de disqualification.

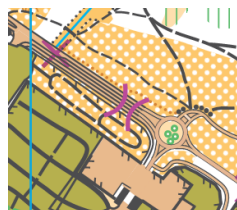
Aucune route ne sera pas fermée à la circulation :

- Respect du code de la route impératif (utilisation des trottoirs et passages piétons dans la mesure du possible, vigilance lors des traversées de routes ou pistes cyclables...)
- Utilisation des passages obligatoires lorsqu'ils sont matérialisés sur la carte. Des signaleurs seront présents pour les formats 2h et 3h à la sortie de la ville et au retour en ville (points de passage différents).

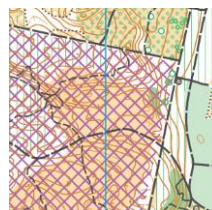
Respect des zones et routes interdites :



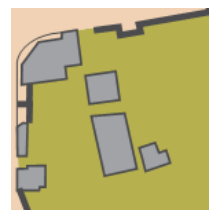
Route vers le nord interdite, circulation sur le trottoir autorisé sur sa partie sud



Route interdite avec passage obligatoire



Zone interdite en forêt



Vert olive, propriété privée, interdiction d'entrer